

**Objet : Animation du Service Public Régional de l'Orientation Sud Drôme 2016**

La Présidente expose :

La loi du 5 mars 2014 précise les compétences respectives de l'Etat et de la Région dans le domaine de l'orientation, cette dernière ayant en charge d'organiser « *le Service Public Régional de l'Orientation tout au long de la vie, et de coordonner sur son territoire les actions des organismes qui concourent à ce dernier, structurés en réseau, en direction des publics jeunes et adultes* ».

Le Schéma rhônalpin de développement du SPRO tout au long de la vie a pour objectif de permettre à tout citoyen d'exercer son droit à l'orientation et à la formation tout au long de la vie.

Sa déclinaison est confiée au niveau de chaque territoire, aux animateurs CTEF et structures d'animation CTEF, en lien avec les élus pilotes Régionaux.

Le lancement de la démarche SPRO sur le territoire Sud Drôme entre juin et décembre 2015, permettra la mise en réseaux des acteurs concernés, la réalisation d'un diagnostic territorial et d'un plan d'action sur les trois années à venir.

Entre janvier 2016 et décembre 2016, la SA CTEF devra animer la première phase du plan d'action identifié avec les partenaires associés à cette démarche, permettant :

- de développer les collaborations inter-structures de l'accueil-information-orientation
- de professionnaliser leurs salariés (accueil, connaissance de métiers, immersions...)
- de participer à la dynamique territoriale autour de l'orientation
- de contribuer à articuler et à rendre lisible les initiatives locales (forums, rencontres métiers...)
- d'organiser conjointement des manifestations sur leur territoire
- de développer leur connaissance concernant les entreprises et s'approprier les informations de développement économique de leurs territoires
- de rechercher et trouver des solutions de mise en œuvre des services pour toucher des zones non couvertes
- d'organiser et coordonner les dispositifs existants afin de faciliter l'orientation tout au long de la vie

Le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales porte l'animation CTEF depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour le Sud Drôme, et afin de garantir la déclinaison opérationnelle et l'animation du SPRO sur l'année 2016, la présidente propose une demande de subvention de cette animation pour une période un an.

Cette animation bénéficie d'un financement à 100 % par la Région Rhône-Alpes, pour un montant prévisionnel de 18 000€.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation extérieure	11 770 €		
Frais de personnel :	5 230 €		
♦ coordination de l'animation (30 jours)		Région Rhône-Alpes	18 000 €
♦ gestion administrative et financière (4 jours)			
Frais de déplacement	1 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>18 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 000 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Christine NIVOU